

Comité syndical

SM des vallées du Tolzac

29/05/2026

Ordre du jour

- Election du bureau et président (délibération)
- Rôles et missions du syndicat
- Réglementation loi sur l'eau
- Rappel de la programmation 2025/2026 et prévisionnel 2027
- Divers (projet haies anti érosion/ruissellement...)

A large, abstract yellow shape is located on the left side of the slide, extending from the top to the bottom. It has a wavy, organic edge that curves inward towards the center of the slide.

Election du Bureau

A large, bright yellow, curved shape on the left side of the slide, resembling a stylized 'C' or a partial circle.

Rôles et missions du Syndicat

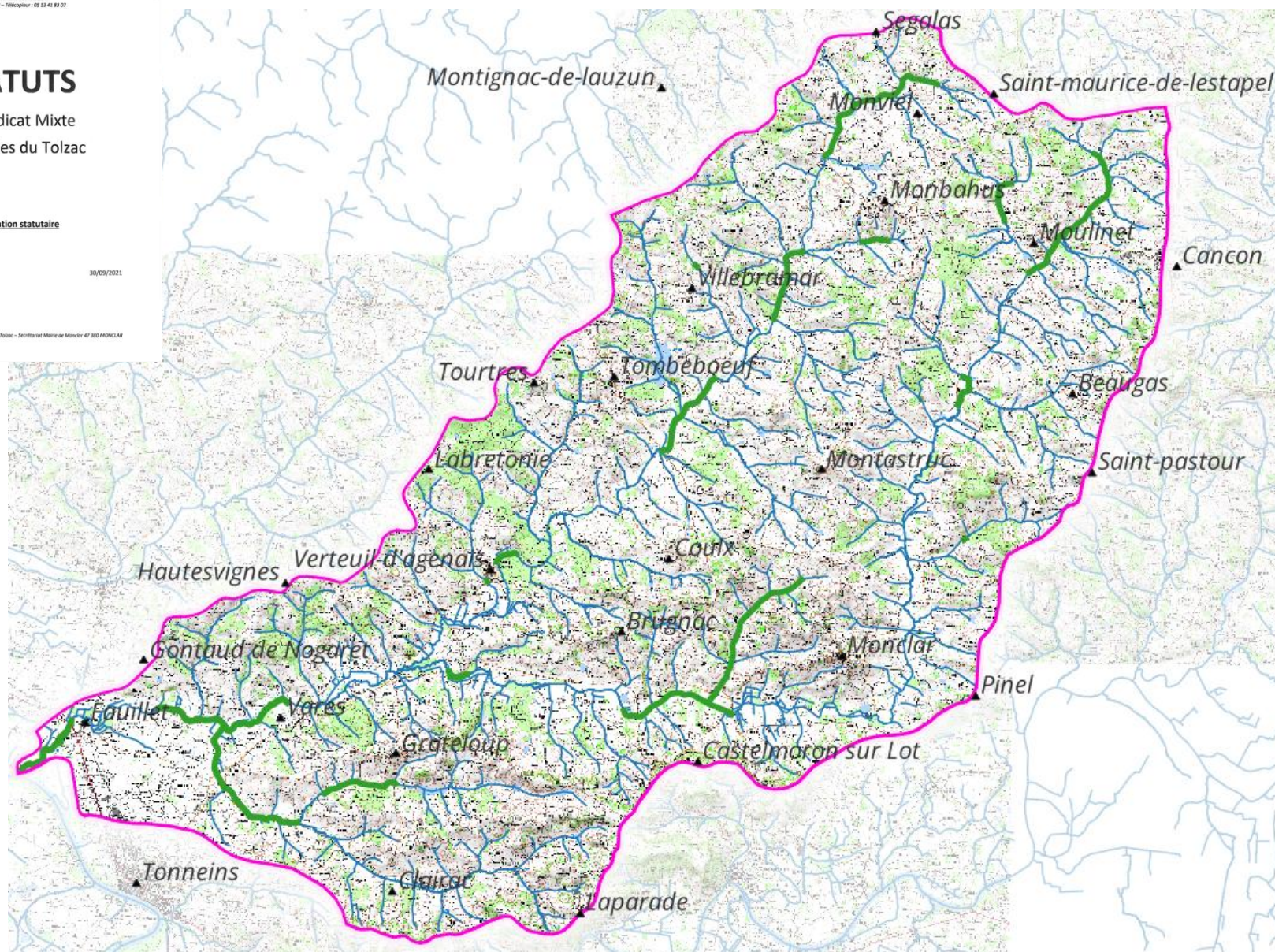
STATUTS

du Syndicat Mixte
des vallées du Tolzac

Modification statutaire

30/09/2021

Syndicat Mixte des Vallées du Tolzac - Secrétariat Mairie de Monclair 47 882 MONCLAIR



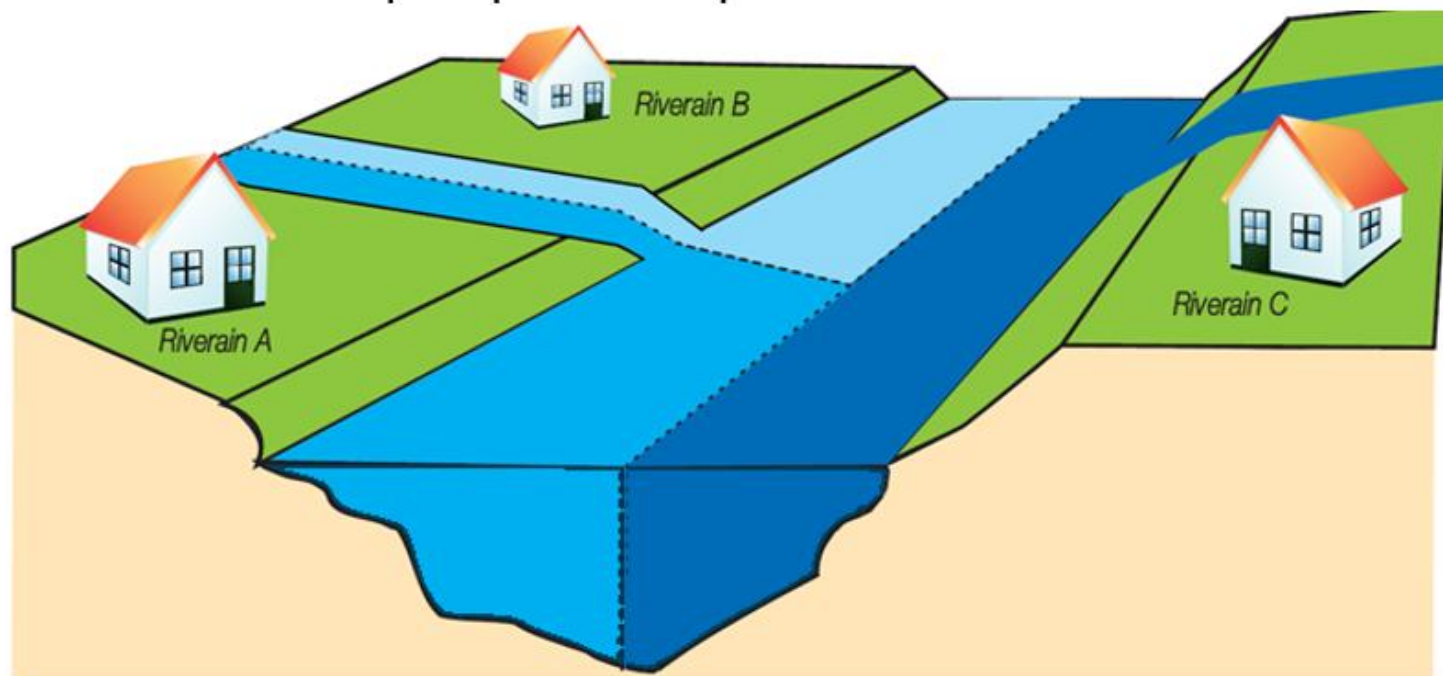
Le Syndicat des vallées du Tolzac c'est quoi?

- **Syndicat mixte fermé** comprenant 4 EPCI (VGA, CCPL, CCLT, CCBHAP), 28 communes.
- **Compétences GEMAPI** : Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (entretien de la végétation, restauration hydromorphologique, aménagement de berges ponctuels, projet de bassin versant ...)

Appuis techniques aux propriétaires riverains, aux collectivités, rédaction de dossier loi sur l'eau...



- Travaux sur propriétés privées



- Avec fonds publics :



Travaux d'Intérêt General

DIG = Déclaration d'Intérêt General

JUSQU'À 80% DE FINANCEMENTS

Démarches préalables à la réalisation de travaux

Définition du **territoire** cohérent



Diagnostic terrain et rédaction



Objectifs et **listes d'actions**



Plan Pluriannuel de Gestion : Fiches actions

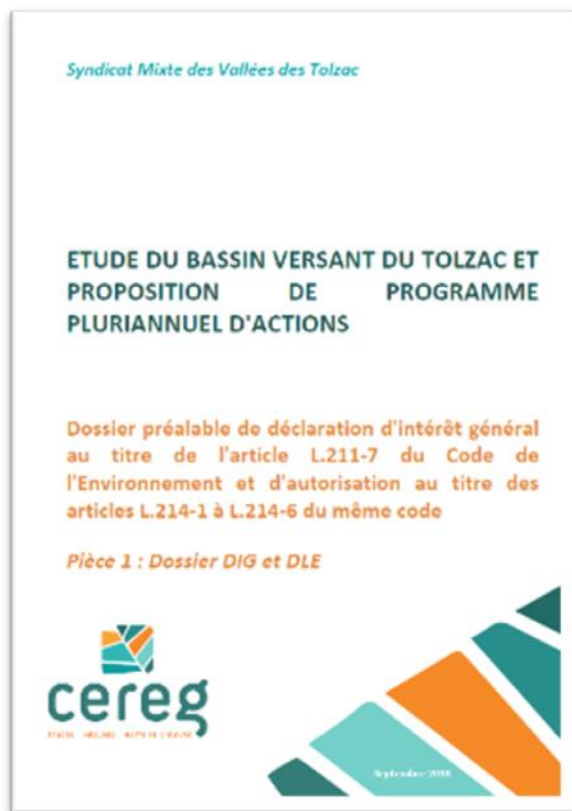


Demande **DIG**



Travaux annuels

Arrêté Préfectoral DIG Tolzac : 25 juillet 2019 + renouvellement mai 2024



Direction départementale
des territoires

Service : Environnement
Unité : Gestion et Entretien des Milieux Aquatiques
Affaire suivie par : Damien BORIE
Tél : 05 53 69 34 46
Mél : damien.borie@lot-et-garonne.gouv.fr

Agen le 24 MAI 2024

Objet : dossier de déclaration d'intérêt général nécessitant une déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 et L. 211-7 du code de l'environnement : **Renouvellement de la Déclaration d'Intérêt Général du PPG sur le bassin versant du Tolzac**
Accusé de réception au guichet unique de l'eau.

Réf : 47-2024-00124

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration d'intérêt général nécessitant une déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Renouvellement DIG du bassin versant du Tolzac

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :
- date de réception du dossier au guichet unique : 21 mai 2024
- numéro d'enregistrement au guichet unique : 47-2024-00124

Votre dossier a été transmis à :

Direction Départementale des Territoires de Lot-et-Garonne
Service de la Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques de Lot-et-Garonne
1722 avenue de Colmar
47916 AGEN
Tél : 05.53.69.34.33

qui est chargé(e) de l'instruction de ce dossier.

Je vous rappelle en outre qu'il vous est interdit de débiter les travaux avant la fin de la procédure DIG avec déclaration. Le non respect de cette disposition entraînerait le rejet de votre dossier.

Conformément à l'article R. 214-101, le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition est de 3 mois à compter de la remise à l'administration du rapport d'enquête publique par le commissaire enquêteur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par subdélégation
Le chef de service Environnement

Stéphane BOST

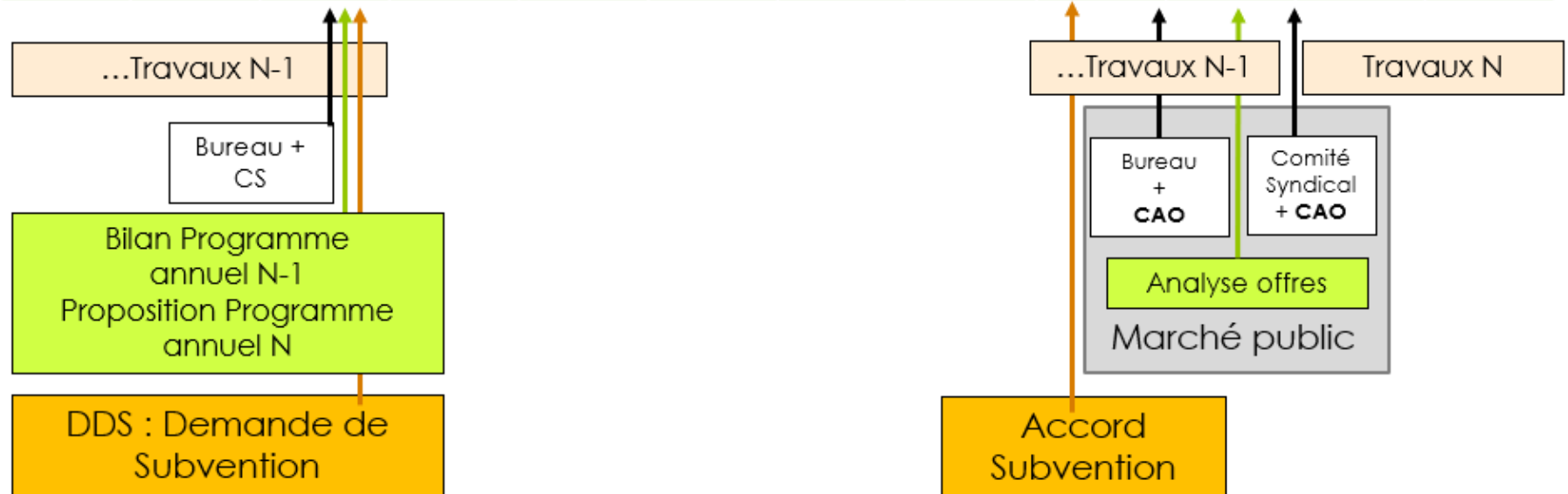
Syndicat Mixte pour l'Aménagement
de la Vallée du Lot 47
1, Rue Gabriel Charretier

47260 CASTELMORON-SUR-LOT

Direction départementale des territoires
1722 avenue de Colmar 47916 Agen Cedex 09
Téléphone : 05 53 69 33 33
www.lot-et-garonne.gouv.fr

Année N

Janv. Fév. Mars Avril Mai Juin Juil. Aout Sept Oct. Nov. Dec.



A large, bright yellow, wavy-edged shape is positioned on the left side of the slide, extending from the top to the bottom.

Rappel Réglementation

Rappel de la réglementation :

L'entretien courant du cours d'eau incombe au propriétaire riverain

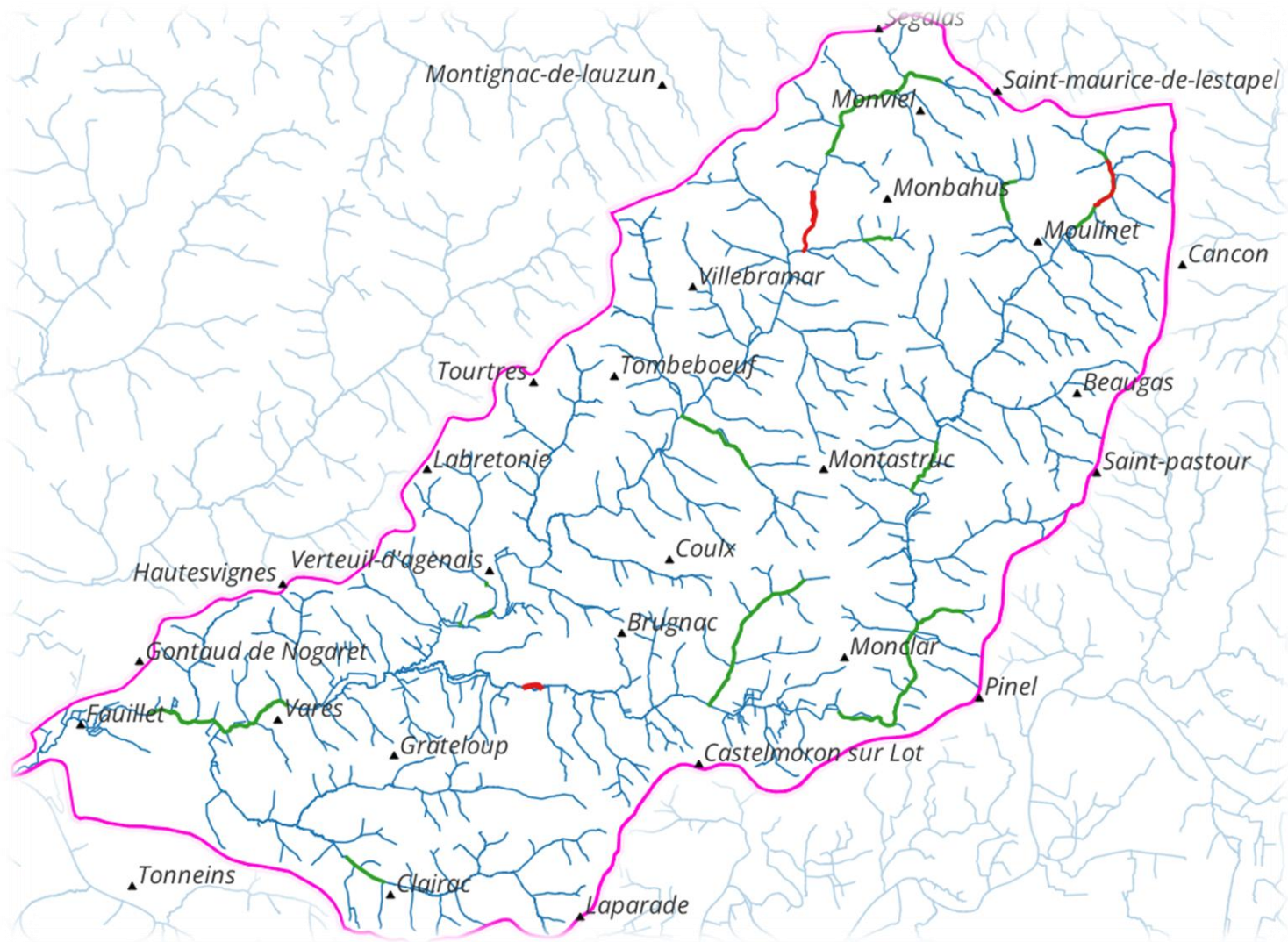
- Il ne doit pas s'approprier l'eau (bien commun : loi sur l'eau)
- Il **peut** / **doit** retirer les arbres qui entravent l'écoulement de l'eau
- Il doit respecter les réglementations qui s'appliquent (loi sur l'eau, Natura 2000, code de l'urbanisme) : **parfois certains travaux nécessitent des demandes spécifiques.**

Le technicien rivière vient en appui des riverains, à la demande. La police de l'eau est effectuée par l'OFB et la police administrative par la DDT.

Rappel de la réglementation :

- ✓ Un cours d'eau avec de l'eau en **quantité suffisante** pour les usages et le milieu.
- ✓ Un cours d'eau avec une **végétation en bordure** diversifiée et sur plusieurs rangs.
- ✓ Un cours d'eau avec des **berges peu pentues** et un **fond diversifié** adapté à la vie piscicole, et qui s'auto-épure.

Programmation 2025/2026



Restauration de végétation :

- 5 800 ml sur Monclar
- 1 100 ml sur Pinel / Montastruc
- 2200 ml sur Montastruc / Tombeboeuf
- 4100 ml sur Fauillet/Vares
- 500 ml sur Verteuil

Financement 80% (AEAG, CD47, Région NA)

TOTAL : 13,7 km pour 83 328 € TTC (estimé 100 000 € TTC)

Recharge alluvionnaire :

800 ml sur Tolzac Verteuil (Monbahus)

Estimation 20 000 € TTC

Financement 80% (AEAG, CD47, Région NA)

Travaux imprévus :

Enveloppe prévue : 5 000 €

Financement 80% (AEAG, CD47, Région)



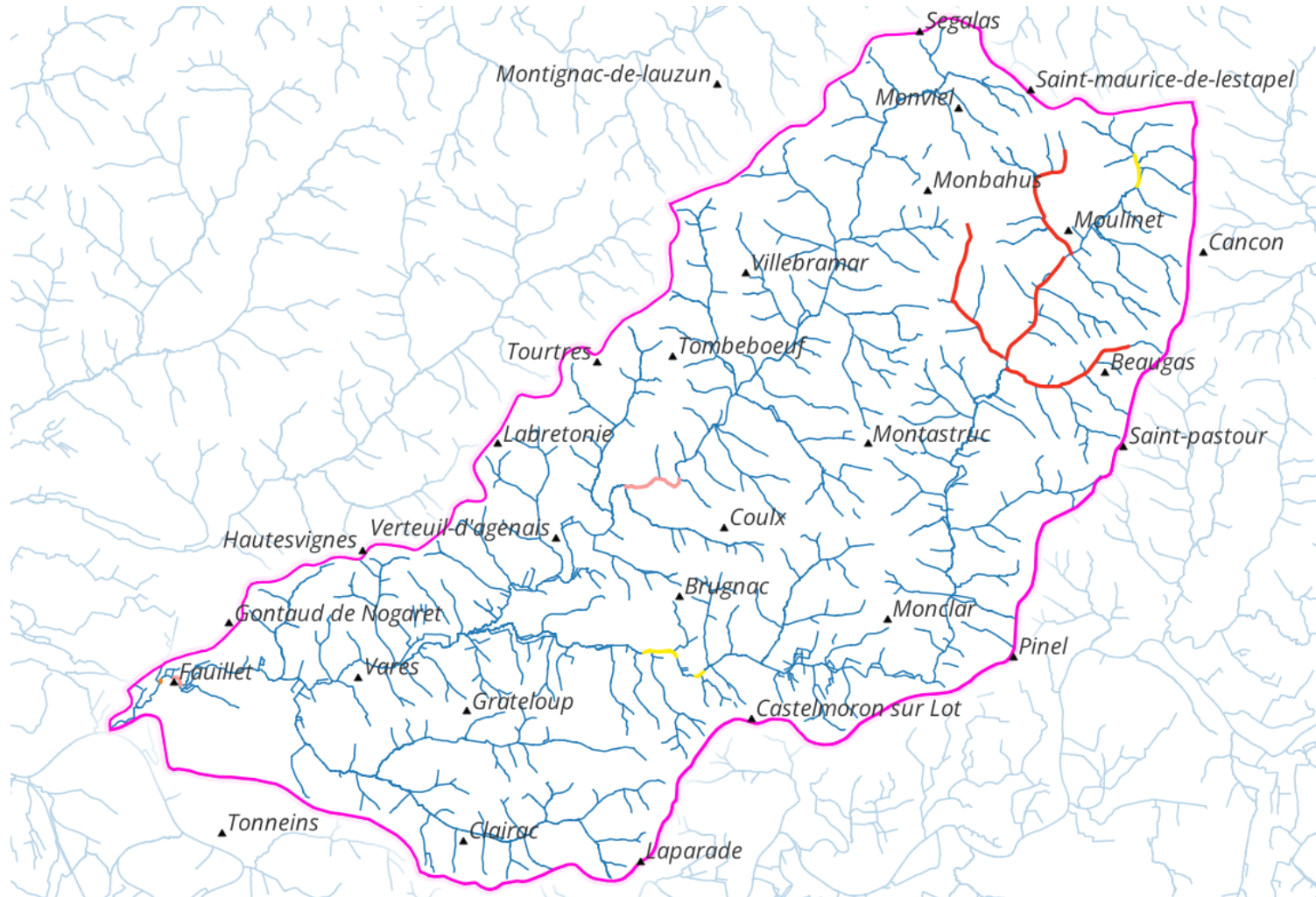
	Montant TTC	Auto Financement	Aide
Restaurer le cours d'eau et sa ripisylve	100 000 €	20 000 €	80 000 €
Réaliser des travaux de restauration imprévus	5 000 €	1 000 €	4 000 €
Hydromorphologie	20 000 €	4 000 €	16 000€
Total	125 000 €	25 000 €	100 000 €

Restant de l'enveloppe 2024/2025 :

- 5 824€ TTC (travaux sur végétation, imprévus)
- 30 000 € TTC (travaux hydromorphologie) Tolzac de Verteuil à Monbahus lieu-dit Meydieu
- 10 000 € TTC travaux de plantation



Prévisionnel 2027



Prévisionnel 2027

dds 2026/2027	secteur	communes - localisation	lineaire (ml)	prévisionnel €TTC
secteur 1	ruisseau de la maure	beaugas - Saint Pastour de le peyral à confluence avec Tolzac	3500	23100
secteur 2	ruisseau du salembert	monbahus - de aval lac labarque à pont sauvajou	3300	21780
secteur 3	ruisseau du Tolzac	beaugas - pont D206 à lac teoulies	3200	21120
secteur 4	tolzac de mangane	moulinet - monbahus	3500	23100
total restauration			13500	89100
tvx urgences	tout secteur			5000
tvx recharge	tolzac verteuil à coulx (gautié à labarrure)	coulx	3000	30000
tvx hydromorpho	projet fauillet hydro plantatio communication...	fauillet bras deu moulin de fauillet	325	15 000
tvx confortement	fauillet chemin communal	fauillet bras deu moulin de fauillet	20	10000
total hydro				55000
tvx plantations	jaffrenou - terreblanque	beaugas	1000	18000
	lavergne - les abérrouades	brugnac	1000	22 000
total plantation			2200	40000
total dds				214 100

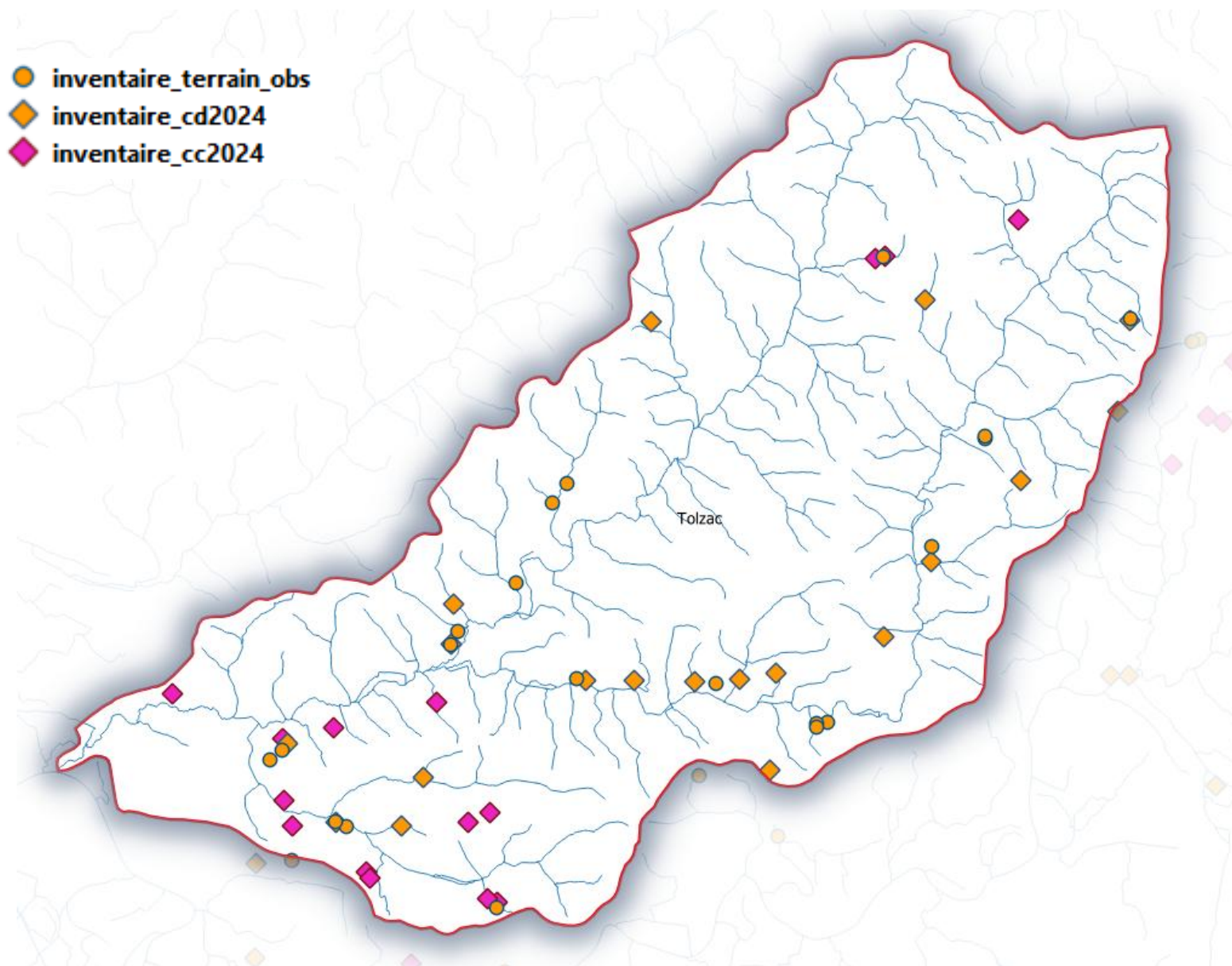


Questions diverses

Érosion/ruissellement

**Aménagements
d'hydraulique douce**

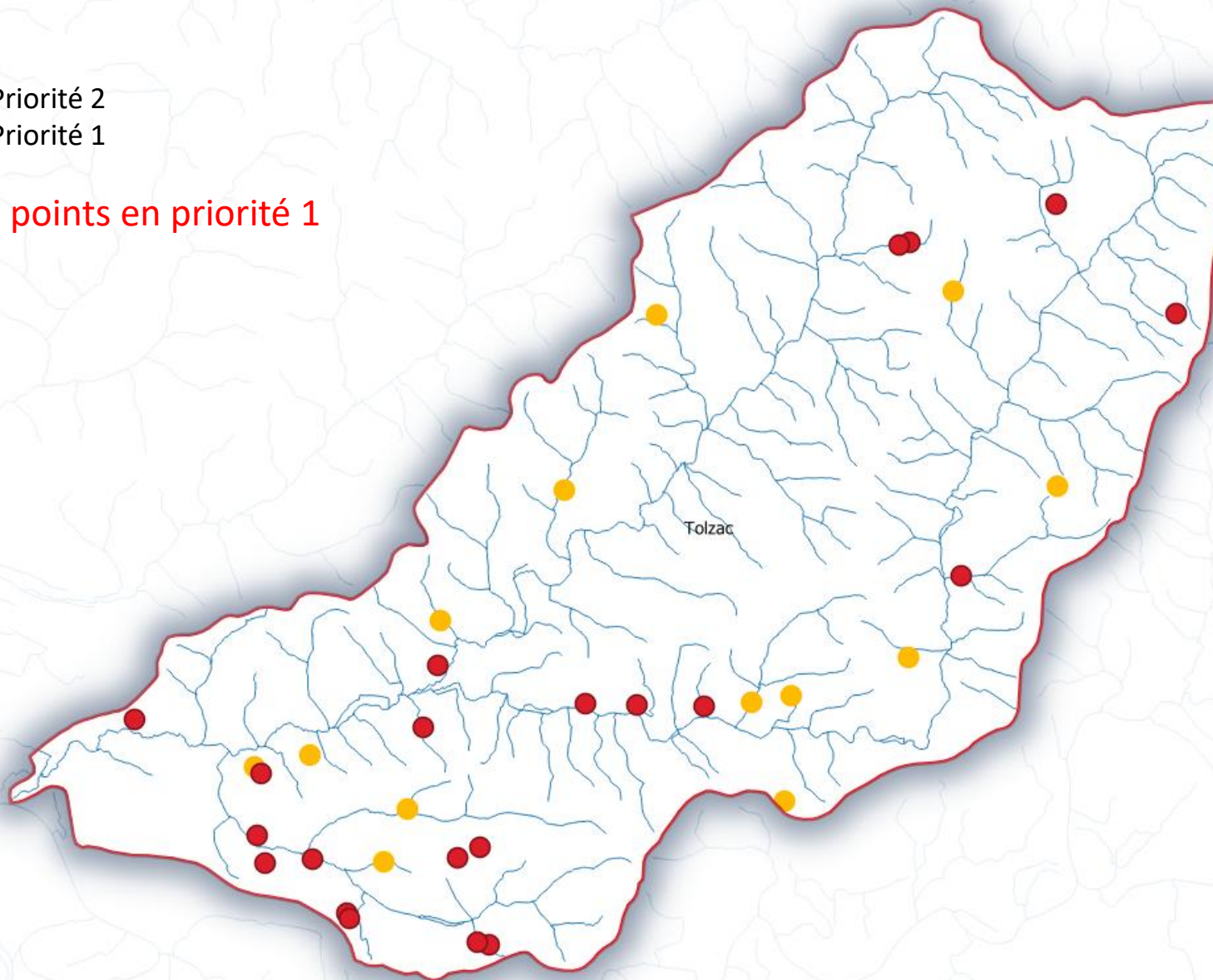
Sites inventoriés sur le bassin versant du Tolzac



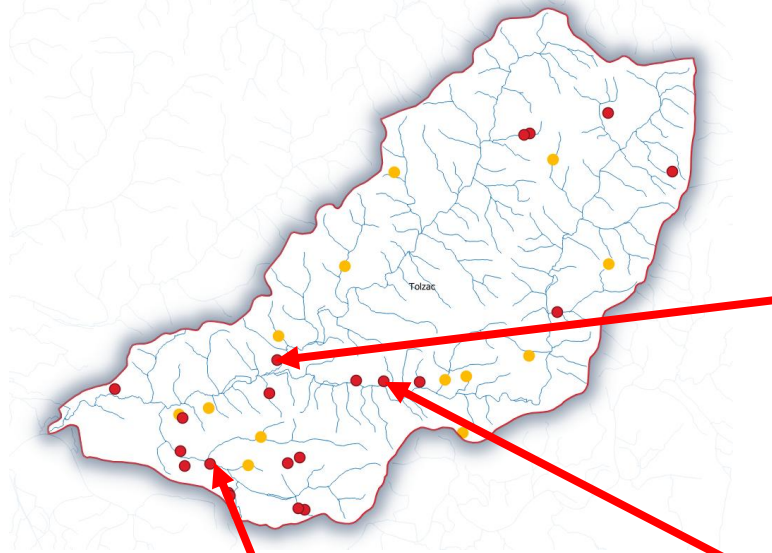
Priorisation des sites inventoriés

- Priorité 2
- Priorité 1

21 points en priorité 1



Résultats - Exemples



Merci de votre attention

Chargé de mission grand cycle de l'eau

Pierre FOUGEYROLLAS

smavlot.fougeyrollas@orange.fr

06.11.85.10.28